



METIERS

EDITO

Quand l'Artisanat s'éveillera !!! Ou chronique d'un réveil programmé... Une journée à double détente se déroulera le 28 Mars à Chaumont sous les Halles, en partenariat avec l'Education Nationale, le Conseil Général de Haute-Marne, le Conseil Régional de Champagne-Ardenne et la Ville de Chaumont.

1/ Salon de l'Artisanat :

60 artisans Haut Marnais vont sortir de leurs ateliers ou ouvrir les portes de leurs laboratoires au public. Cette action démontre le changement des mentalités et l'ouverture d'esprit dont font preuve les artisans d'aujourd'hui. Ils ont compris que les secrets de fabrication n'existent que dans leur savoir-faire, que l'outil du 21ème siècle est la communication et que la reconnaissance passe par la connaissance. Connaissance des métiers autant par les professionnels qui les pratiquent que par les clients qui les utilisent. Ces 60 pionniers montrent la voie à suivre.

2/ Rallye des métiers :

Ce même jour, tous les élèves de 3ème du secteur pourront participer au "Rallye des Métiers". Une façon ludique de montrer nos savoirs faire et nos compétences, de démontrer notre place dans la société actuelle et de prouver à cette génération que leur avenir peut passer par un de nos métiers. Le partenariat de l'Inspection Académique prouve que notre

secteur est porteur et que nos entreprises sont un des leviers sur lequel l'économie de notre pays devra s'appuyer. Venez nombreux à cette journée pour apporter vos témoignages dans les allées et vous rendre compte du dynamisme et de la motivation de nos collègues.

Paul HENRY Vice-président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Marne



SOMMAIRE



2

- Forum de l'environnement
- Art et Artisanat



3

- Ouverture de 11 déchetteries
- La CMA en chiffres



4-5

- Transmission d'entreprise :
 - comment elle se finance ?
 - l'accueil des nouvelles populations



6

- Interdiction de fumer
- Formations de la CMA

A noter !

Samedi 31 mars, 2ème forum de l'environnement du Pays de Chaumont, au lycée agricole de 10h à 18h. Le thème de cette année est celui de « la Maison du Futur ».



En cette période où les économies d'énergie deviennent une des préoccupations premières de nos concitoyens, c'est l'occasion rêvée de trouver en un lieu unique rassemblés plus de 30 intervenants du bâtiment, professionnels, organismes spécialisés, conseillers. Au programme, présentation des compétences et des produits nouveaux en lien avec l'habitat :

- économies d'énergie : systèmes de régulation...
- énergies renouvelables : solaire, bois-énergie, géothermie...
- éco-construction : conception, matériaux naturels...
- domotique
- gestion de l'eau
- etc...

Différentes conférences fourniront des éclairages sur des questions particulières : les économies d'énergie, l'assainissement non collectif, le réchauffement climatique.

Art et artisanat

Prix départemental des métiers d'art – millésime 2007.

Partenaire de la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat organise l'édition 2007 du prix départemental des Métiers d'Art avec le concours du Conseil Général.

Le thème retenu cette année au plan national est celui de la restauration conservation.

Dossiers de candidature, règlement et renseignements : Jean-Paul CHAUSSADE : Tél. 03.25.32.89.54
Mèl : jp.chaussade@cm-haute-marne.fr



28 mars 2007 : Salon de l'Artisanat / Rallye des Métiers

Ces dernières années, s'organisaient simultanément dans chaque département de Champagne-Ardenne, le Forum des Métiers et de leurs Formations qui permettait la rencontre en un même lieu de tous les acteurs de la formation professionnelle avec les collégiens de 4ème et 3ème en phase d'orientation.

Diverses considérations ayant conduit les instances régionales à renoncer à cette opération en 2007, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne a cependant souhaité, à une échelle plus modeste, promouvoir l'artisanat, ses métiers et ses perspectives d'emploi.

C'est ainsi que le mercredi 28 mars, dans un cadre de qualité : les Halles de Chaumont, se tiendra le Salon de l'Artisanat. Rassemblant près de 60 entreprises représentant largement la diversité de notre secteur, ce sera l'occasion pour les artisans de présenter au grand public leurs savoir-faire et de faire connaître leurs entreprises.

Seront ainsi présentes des entreprises de l'alimentation, du bâtiment, du travail du bois et des métaux, des services : réparation,

transport, soins à la personne, etc...

En partenariat avec l'Inspection Académique, le Salon sera couplé avec un Rallye des Métiers, proposé aux jeunes collégiens.

11 collèges, et près de 350 jeunes ont manifesté le souhait de participer. Par groupes de 3, ils devront s'informer auprès des professionnels présents afin de recueillir des renseignements sur les métiers et les formations, et compléter un dossier pédagogique.

Les réponses les plus satisfaisantes se verront récompensées par l'attribution de lots.

Une large campagne médiatique va assurer la promotion de cette double manifestation, afin que les artisans ayant répondu à notre appel soient récompensés par la venue d'un public

nombreux, et que le plus grand nombre possible de jeunes reçoive une information de qualité.

Un grand merci à nos partenaires, pour leur accompagnement technique ou financier : l'Inspection Académique, le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Arifor, la Ville de Chaumont et ses services.



PRÊT EXPRESS SOCAMA
SANS CAUTION
PERSONNELLE
JUSQU'À 30 000 €*
POUR LES
PROFESSIONNELS

* Sous certaines conditions.

Soyez acteurs de notre communication sur
www.lesprojetsdecline.fr

☎ 0820 33 70 00SM - www.bplc.fr

100 ans
l'avenir à construire



Fonds européen d'investissement
Pour ces opérations, la SOCAMA bénéficie de la contre-garantie du FEI. Le Fonds européen d'investissement, gère ce programme pour le compte de la Commission européenne dans le cadre de son plan pluriannuel en faveur des petites entreprises.

0,12 € TTC/mn - Banque Populaire Lorraine Champagne - SIREN 356 801 571 RCS METZ - Réalisation **Lorweb - Photographie : Jacques SCHNEIDER

Comme Audrey,
vous avez toujours
détesté qu'on vous
prenne votre bien.

BANQUE POPULAIRE
LORRAINE CHAMPAGNE



Banque et populaire à la fois.



Ouverture des 11 déchetteries de Haute-Marne aux professionnels



Une convention a été signée en début d'année entre le Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets Ménagers (SDEDM) et les organismes représentant les entreprises du département : la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la CAPEB et la FFB. Cet accord permet désormais aux entreprises de déposer ceux de leurs déchets qui sont similaires aux déchets ménagers pour lesquels les déchetteries ont été conçues à l'origine.

Sont ainsi acceptées les catégories suivantes :

• en quantité inférieure à 3 m³ par jour, chacune :

- déchets organiques (déchets verts, bois non traité)
- déchets inertes (gravats)
- encombrants

• en quantité inférieures à 25 litres par jour, chacune :

- déchets dangereux simples :
- produits pâteux : (peintures, colles, vernis...)
- solvants liquides : (détergents, diluants, détachants lubrifiants)
- acides et bases stockés séparément
- emballages vides souillés

• sans condition de quantité :

- ferrailles, papier, huiles, piles, batteries, pneus, lampes, palettes bois, textiles, verres d'emballage (vides) déchets de consommables informatiques.
- L'usage des déchetteries fera, bien entendu, l'objet

d'une facturation pour des tarifs allant de 1 € à 1,80 € HT le litre pour les déchets dangereux, et de 6,20 € à 15,50 € HT le m³ pour les déchets organiques, inertes ou encombrants.

La facturation ne s'effectuera pas directement sur place. Les professionnels devront donc se procurer, au préalable, des bons d'accès aux déchetteries auprès du SDEDM, le règlement intervenant dans un délai d'un mois.

Les professionnels s'engagent à déposer des déchets triés par catégorie, et à se présenter aux déchetteries aux heures habituelles d'ouverture de celles-ci (avec des véhicules ne dépassant pas un PTAC de 3,5 tonnes, pour des questions d'accessibilité).

Le recours aux déchetteries est réservé aux dépôts de petites quantités. Les professionnels ayant des quantités plus importantes à traiter sont invités à s'adresser à des prestataires spécialisés. Les professionnels d'autres départements, exécutant des chantiers en Haute-Marne peuvent, sous réserve d'en justifier, utiliser les déchetteries du département.

Pour toutes précisions, pour obtenir les bons d'accès, le guide des déchetteries, etc... adressez-vous au :

SDEDM 9 rue de la Maladière
52000 CHAUMONT
Tél. 03.25.35.09.29 / Fax : 03.25.35.09.28.

Problème des déchets du B.T.P.



L'ouverture des déchetteries aux déchets « ordinaires » des entreprises ne donne une solution que pour des volumes limités.

Cette opportunité ne résout pas le problème des volumes considérables générés par les entreprises du bâtiment et des travaux publics. Heureusement, la plupart de ces gravats sont considérés comme inertes, et donc susceptibles d'être entreposés dans des décharges dites de catégorie 3, c'est-à-dire subissant les contraintes les moins importantes. A ce jour, 3 décharges de ce type existent dans le département, ce qui est considéré comme nettement insuffisant par les professionnels.

Il faut, en effet, assurer aux entreprises une proximité des lieux de dépôts, afin de rendre cette obligation compatible avec leurs contraintes économiques et l'organisation de leur travail. Une réflexion est engagée par l'Association Départementale des Maires, le Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets Ménagers (SDEDM), les services de l'État et du Département, et les représentants des entreprises concernées, dont bien sûr la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne.



L'objectif est de disposer, d'ici la fin de l'année, d'une dizaine de sites pouvant accueillir ces déchets inertes, à l'image des anciennes carrières de la Croix Coquillon à Chaumont.

Premiers chiffres

Les statistiques effectuées au 1^{er} janvier 2007 afin de mesurer les évolutions de l'artisanat haut-marnais en 2006 révèlent les premières données suivantes :

Entreprises :

2605 entreprises artisanales au 01/01/2007

Mouvements :

- Créations/reprises : +237
- Radiations : -216

Solde : +21

Soit une progression de 1%

Les hommes de l'artisanat :

- Dirigeants : 2822
- Conjoints : 175
- Salariés : 8120
- Apprentis : 678

Total des actifs : 11 795

Prochaines permanences

Veuillez noter les prochaines permanences assurées par les antennes de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne :

Antenne de Saint-Dizier :

- mairie de Joinville : le dernier jeudi du mois de 14h à 16h.

Contact : Anthony Dubuis

Tel : 03 25 02 11 78 / Fax : 03 25 06 26 97

E-Mail : cm.saint-dizier@cm-haute-marne.fr

Antenne de Langres :

- ANPE de Langres : le premier mercredi de chaque mois
 - Fayl-Billot : le troisième mardi du mois
 - Chalindrey : le troisième lundi du mois
 - Bourbonne : le quatrième mardi du mois
- Attention, au mois de mai, les nombreux jours fériés occasionnent des décalages.

Des permanences sont également assurées **sur rendez-vous** à Châteauvillain, Bourmont, Vaux-sous-Aubigny, Arc-en-Barrois, Auberive, Longeau, Neuilly-l'Évêque et Val-de-Meuse.

Contact et rendez-vous :

Jean-François Polette

Tel : 03 25 02 11 77 / Fax : 03 25 88 04 44

E-mail: cm.langres@cm-haute-marne.fr

Transmission d'entreprises : sensibiliser les hauts-marnais

Reconversion à la B.A. 113

Pour beaucoup de soldats, la carrière militaire ne constitue plus aujourd'hui qu'une étape de quelques années dans leur vie professionnelle.

Le 20 mars, la Base Aérienne 113 a organisé une manifestation d'une demi-journée destinée à fournir informations, conseils et pistes de réflexions à celles et ceux qui vont quitter ses rangs dans les mois ou les années à venir.



2 tables rondes ont donné à des spécialistes l'occasion d'intervenir, d'une part sur les métiers qu'offre l'armée, et d'autre part, sur les perspectives de reconversion des personnels militaires dans le civil, en tant que salariés ou que chefs d'entreprise.

Parallèlement, un forum a permis à de nombreux acteurs du monde de la création ou de la transmission d'entreprise de renseigner ou de proposer leur office aux personnes séduites par l'idée de se mettre à son compte.

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat a tenu, bien évidemment, sa place dans cette manifestation; de nombreux savoir-faire acquis au sein de l'armée correspondent aux besoins de compétence que requièrent les entreprises de l'artisanat.

Comment se finance une transmission d'entreprise ?

Le 22 février dernier, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Pays de Langres, a organisé à Langres une réunion d'information à destination des cédants et repreneurs d'entreprises.

Cette réunion avait pour thème « Quels financements à la transmission d'entreprise ? »

Quatre interventions ont eu lieu :

- la première du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne, représenté par M. RABUT. Celui-ci a expliqué les attentes d'une banque, tant vis-à-vis du cédant que du repreneur. Concernant le cédant, les attentes de la banque portent essentiellement sur un éclairage complet de la situation de l'entreprise (états comptables, détail du personnel, clients, fournisseurs ...), un prix de vente juste et un accompagnement du repreneur. Il a attiré l'attention sur le problème posé par les murs commerciaux. Ils viennent souvent augmenter le prix de vente total, ce qui peut être un motif de refus du prêt au repreneur. La solution étant dans ce cas là de passer par une vente différée des murs.

Concernant le repreneur, M. RABUT a insisté sur la nécessité pour celui-ci d'avoir réalisé une étude globale approfondie de l'entreprise qu'il souhaite reprendre ainsi que de sa situation personnelle.

Il a également expliqué les différents mécanismes de financement existant (apport personnel, prêt

bancaire, prêt à la création d'entreprise, crédit vendeur ...)

- la seconde de M. FREREJACQUES, repreneur du tabac-presse de Longeau qui a fait part de son expérience : démarche, difficultés rencontrées ...

- la troisième de M. LOBET du Conseil Régional de Champagne Ardenne qui a explicité les modalités de « l'aide au financement de la transmission reprise d'entreprise », une avance remboursable comprise entre 5 000 et 100 000 €. La CCI a exposé le prêt d'honneur « Haute Marne Initiative » et la CMA le prêt « Aide A l'Artisanat » du Conseil Général.

- Enfin, M. JACQUIN, repreneur associé du garage Renault de Bourbonne les Bains a également fait part de son expérience.

Près de quarante personnes représentant 22 entreprises étaient présentes lors de cette réunion d'information.



Nous vous accompagnons dans tout ce qui vous donne envie d'avancer.

- SAINT-DIZIER - 23, rue du Docteur Mougeot - Tél. 03 25 96 04 40
- CHAUMONT - 3, rue Laloy - Tél. 0 820 208 835 (0,12 euro/mn)
- LANGRES - 2, place Diderot - Tél. 03 25 87 74 00

CIC Banque SNVB

Parce que le monde bouge

Transmission d'entreprises : séduire à l'extérieur

L'accueil des nouvelles populations

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne participera les 1^{er} et 2 juin prochain pour la troisième fois à « Projets en Campagne », salon s'adressant à des populations urbaines souhaitant s'installer en milieu rural.

Organisé par le Collectif Ville - Campagne, le CNASEA et la Région Limousin, « Projets en Campagne », s'est imposé comme le rendez-vous national des projets en milieu rural. C'est l'occasion de rencontrer des représentants de territoires ruraux de toute la France.

C'est aussi la possibilité de trouver des affaires à reprendre, d'obtenir conseils et informations utiles, de nouer des contacts.

Aujourd'hui, de nombreux projets individuels ou familiaux d'installation concernent les territoires ruraux. Pour ces derniers, l'accueil et l'intégration de nouveaux habitants représentent un enjeu vital pour le maintien et le développement harmonieux des activités économiques, du cadre et de la qualité de la vie. Lors de la précédente édi-

tion (2005, ce salon ayant lieu tous les deux ans), 3500 visiteurs avaient été recensés, ce qui représente une hausse de 15 % par rapport à 2003. Ceux-ci étaient originaires de 93 régions différentes et quelques uns venaient de pays étrangers (Suisse et Belgique notamment).

Les territoires haut-marnais seront représentés par les Pays de Langres et de Chaumont, sous la bannière commune "Sud Champagne", accompagnés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, ainsi que l'ADASEA pour le secteur agricole, et l'ANPE.

Ce sera l'opportunité de diffuser les offres identifiées d'entreprises à transmettre sur notre territoire, et de locaux professionnels à céder. En 2005, un contact sur 6 concernait des demandes à vocation artisanale.

Souhaitons que ce salon 2007 soit l'occasion d'attirer vers nos régions de l'Est des « urbains » trop aisément séduits par les promesses ensoleillées du sud de la Loire !



A noter...

Autres réunions

Dans le cadre du programme d'accompagnement à la transmission du Pays de Langres, deux autres réunions sont prévues pour cette année dont les thèmes ne sont pas encore fixés, mais pourraient être centrés sur « la recherche du repreneur », « transmission d'entreprise et incidences patrimoniales », « la retraite, ça se prépare ». Les idées ne manquent pas !

Préventions des risques dans les métiers de l'alimentaire

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés a reconduit en 2007 sa campagne de prévention « Outils plus sûrs » pour :

- les métiers de la boulangerie, de la pâtisserie (APE : 158 CA, 158 CB, 158 DA)

- ceux de la viande (APE : 151 AB, 151 AC, 151 FA, 613 CA, 522 CA, 602 ME).

Pour les métiers de la boulangerie pâtisserie, l'investissement concerné sont l'achat de diviseuses anti-projection de farine ou d'aspirateurs professionnels. Date butoir : 15 novembre 2007.

Pour les métiers de la viande est visé l'achat de chariots de manutention des carcasses. Deux fournisseurs ont été référencés.

Attention, les demandes doivent être obligatoirement préalables aux investissements !

Pour obtenir le détail des équipements, les délais et montants de subvention, merci de vous adresser à : CRAM Nord-Est (contact Mme Francine MARTIN)

- Tél. 03.83.34.17.44

- Fax : 03.83.34.48.70

- site : www.cram-nordest.fr.

Montez vos projets à la campagne

Limoges
1^{er} & 2 juin 2007

4^e foire nationale à l'installation en milieu rural

www.projetsencampagne.com

Une nouvelle identité visuelle pour notre département

Après la mise en place de son schéma de développement, le Comité Départemental du Tourisme et du Thermalisme a engagé son action dans une nouvelle phase de valorisation touristique.

Afin de communiquer sur la nouvelle identité touristique du département, il vient de réaliser un guide pratique de communication : « l'identité visuelle du tourisme en Haute-Marne » ; outil d'une communication harmonieuse, ce guide a

pour vocation de véhiculer auprès des « clients » de la Haute-Marne une image valorisante unique et fédératrice.

Tout organisme ou entreprise peut s'approprier cette identité visuelle, et l'utiliser dans sa propre communication afin de donner à notre département une image plus aisément identifiable grâce aux outils de promotion de chacun.

Contact : www.tourisme-hautemarne.com



Interdit de fumer !

La loi EVIN, en vigueur depuis une douzaine d'années avait pour l'essentiel réglementé l'usage du tabac dans les lieux accessibles au public. Son application pratique s'était dans la plupart des cas faite avec une grande souplesse.



Tout différent est le texte entré en vigueur le 1^{er} février et qui pose pour le chef d'entreprise une obligation de résultat passible de sanctions pénales.

Désormais, tous les lieux fermés et couverts sont concernés, quelque soit leur usage (bureau, cantine, couloir, hall d'entrée, atelier ...). Les moyens de transport collectifs sont également visés. L'interdiction est même étendue aux lieux non couverts accueillant, formant ou hébergeant des mineurs (écoles, collèges, lycées, CFA ...). La réglementation impose également, sous peine d'amende, la mise en place d'une signalisation apparente, rappelant l'interdiction de fumer. Il est nécessaire d'utiliser les modèles officiels définis par arrêté et de leur assurer une bonne visibilité. Il est possible, mais nullement obligatoire, de créer dans l'entreprise un espace fumeur, mais celui-ci répond à des contraintes réglementaires très précises, l'installateur devant de surcroît attester de la conformité du dispositif à la réglementation en vigueur.

L'arsenal de sanctions est fourni :

- pour le fumeur : amende de 68 € à 450 €
- pour l'employeur :
 - absence de signalétique : amende de 135 € à 750 €
 - favoriser le non respect de l'interdiction de fumer : amende de 750 €.

A ce jour, seuls certains espaces dit « lieux de convivialité » échappent à la réglementation : il s'agit des débits de boissons permanents, des débits de tabac, des hôtels, restaurants, discothèques et casinos. Ce n'est cependant qu'un sursis : l'interdiction leur sera applicable au 1^{er} janvier 2008.

Pour tous renseignements détaillés, se reporter au site officiel mis en place : www.tabac.gouv.fr. Il est également possible d'y télécharger gratuitement les panneaux et affiches d'interdiction officiels de fumer.

Programme de la CMA Avril - Juin 2007



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Haute-Marne

1 - Domaine commercial

1.2 La négociation commerciale

2 jours les 02 et 03 mai 2007; 55 € pour les artisans et/ou leurs conjoints, 410 € pour les salariés

2 - La communication

2.2 Développer son aisance dans sa vie professionnelle

2 jours les 25 et 26 juin 2007 ; 55 € pour les artisans et/ou leurs conjoints, 410 € pour les salariés

3 - L'informatique

3.2 Travailler avec Excel

4 jours date à définir en juin ; 110 € pour les artisans et/ou leurs conjoints, 840 € pour les salariés

3.5 Le publipostage avec Word

2 jours les 09 et 10 mai 2007 ; 55 € pour les artisans et/ou leurs conjoints, 410 € pour les salariés

4 - Comptabilité

4.1 La comptabilité des petites entreprises

5 jours du 18 au 22 juin 2007 ; 137.5 € pour les artisans et/ou leurs conjoints, 1 025 € pour les salariés

4.2 La lecture du bilan et du compte de résultat

2 jours les 11 et 12 avril 2007 ; 55 € pour les artisans et/ou leurs conjoints, 410 € pour les salariés

5 - Langue

5.1 Anglais pour tous II

40 heures en 10 demi journée de 4 heures le vendredi matin d'avril à juin 2007 ; 137.5 € pour les artisans et/ou leurs conjoints, 1 025 € pour les salariés

6 - Prévention des risques professionnels

6.2 La sécurité et la santé au travail

1 jour ; le 28 mai 2007 ; 27.5 € pour les artisans et/ou leurs conjoints, 205 € pour les salariés

7 - Autres stages

7.3 La transmission d'entreprise

1 jour, le 28 mai 2007 ; 27.50 € pour les artisans et/ou leurs conjoints, 205 € pour les salariés

8.6 Attestation de formation aux premiers secours

2 jours les 29 et 30 août 2007 coût 72 €

9 - Formation diplômante

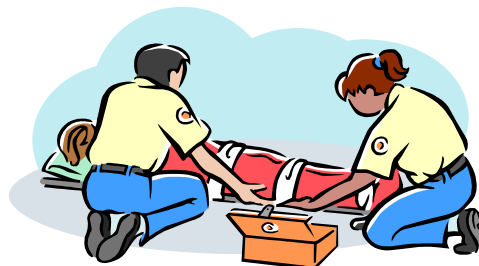
9.1 - Le B.C.C.E.A.

La formation comporte 4 modules répondant aux grandes fonctions que doivent assurer les collaborateurs dans leur entreprise.

La formation est basée sur 469 heures au total qui se décomposent en :

- SECRETARIAT BUREAUTIQUE - COMMUNICATION - GESTION ET MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE ARTISANALE - STRATEGIES ET TECHNIQUES COMMERCIALES (0.72 € de l'heure pour les artisans et leurs conjoints ; 1.44 € pour les salariés)

Formation à distance, le démarrage est possible à tout moment.



Pour tous renseignements complémentaires et inscription, contacter :

Madame Joëlle BEAUFREZ

Tél. ligne directe : 03.25.32.89.52. Télécopie : 03.25.32.89.50

E-Mail : formation@cm-haute-marne.fr

JANVIER-FEVRIER 2007

CREATIONS - REPRISES

- BURAGLIO ETIENNE - MACONNERIE GENERALE - POINSON-LES-FAYL
- SEJDVIC IBRAHIM - MACONNERIE GENERALE GROS ŒUVRE - CHAUMONT
- SARL LALLEMANT PLASTALU - MENUISERIE ALUMINIUM ET MATIERES PLASTIQUES - IS-EN-BASSIGNY
- ABOUT CHRISTOPHE - TRAVAIL DE LA PIERRE - AUJOURD'HUI
- MABIT KARINE - SOINS DE BEAUTE - ST-DIZIER
- COUPAS SEBASTIEN - SCIAGE DU BOIS, DEBARDAGE, FACONNAGE - VITRY-LES-NOGENT
- CARON ROBERT - PLOMBERIE SANITAIRE - ROCHES-BETAINCOURT
- BRIOT FREDERIC - FERRONNERIE D'ART - CHALINDREY
- MALGLAIVE ERIC - PLATRERIE D'INTERIEUR - PLANRUPT
- ANDRIOT CHRISTOPHE - FABRICATION ET VENTE DE PIZZAS ET AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES - CHALINDREY
- MAUFOY ROMUALD - REPARATION DE MOTOCYCLES, CYCLES, QUADS POUR COMPETITIONS - BLESSONVILLE
- SARL TERRASSEMENT EXPERTISE CONSEIL - TERRASSEMENTS DIVERS, ASSAINISSEMENT, DRAINAGE, POSE DE RESEAUX - EPIZON
- DESMARESCAUX ANDRE - SCIAGE ET RABOTAGE DU BOIS - BELMONT
- MONTELEONE VINCENT - BOULANGERIE PATISSERIE - MONTIER-EN-DER
- MARQUES LIMA DAVID - MENUISERIE BOIS ET MAT. PLASTIQUES - JONCHERY
- VAN LEEUW STEPHANE - GRAPHISME DECORATION - CHAUMONT
- SARL SMT C 52 - CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE - ECLARON-BRAUCOURT-STE-LIVIERE
- SARL HIDR ELEC - INSTAL. D'EAU ET DE GAZ - BRENNES
- SARL F.H. TOITURES BRAGARDES - TRAVAUX DE CHARPENTE - ST-DIZIER
- RAMDANI MICHEL - METALLERIE, SERRURERIE - ROLAMPONT
- SARL CT21 - FAB. DE CHARPENTES ET DE MENUISERIES - BOLOGNE
- KIK DIDIER - MAINTENANCE, INSTALLATION DE MATERIEL INFORMATIQUE - ST-DIZIER
- HURTEAUX GABRIEL - TERRASSEMENTS DIVERS - LAFERTE-SUR-AUBE
- SARL AVO SERVICES - NETTOYAGE DE LOCAUX - CHAUMONT
- SARL DEPI - BOULANGERIE PATISSERIE - CHAUMONT
- SARL M ET C ASSOCIES - PREP. ET CUISSON DE PROD. BOULANGERIE - ST-DIZIER
- MOUGINOT ISABELLE - COIFFURE HORS SALON - MERREY
- LE GALLIC YVON - REPARATION DE CHAUSSURES ET D'ARTICLES EN CUIR - CHAUMONT
- SARL GINKGO SERVICES - INSTALLATION, DEPANNAGE DE CHAUFFAGE, CLIMATISATION - CHAUMONT
- MIRANDA JOSE - PLOMBERIE SANITAIRE - VAL DE MEUSE
- SARL AJAP - VENTE REPARATION MATERIEL AGRICOLE - VAL DE MEUSE
- VIOLLET PERRINE - COMMERCE DE FLEURS, OBJETS DECO, COMPOSITION FLORALE - VILLIERS EN LIEU
- DIAS ANTONIO - REVETEMENTS DES SOLS ET MURS - CHAUMONT
- LUTZ ANDRE - INSTAL.ELECTRIQUE - VAL-DE-MEUSE
- CALISE MARIE-ASTRID - COMMERCE DE FLEURS, COMPOSITIONS FLORALES - VILLIERS-EN-LIEU
- MERESSE MARIE-HELENE - COIFFURE MIXTE EN SALON - CHAUMONT
- FERRARO ANDREE - TAXI - DAMPIERRE
- RICHALET GERARD - PRODUCTION D'EAUX DE VIE, DISTILLERIE AMBULANTE - HUMBECOURT
- ANSIAUX ALBAN - FABRICANT DE PIZZAS - EURVILLE BIENVILLE
- BALLAVOISNE ODILE - PREPARATION DE PLATS CUISINES A EMPORTER - CHEVILLON
- SIMSEK YALCIN - INSTALLATION SANITAIRE, PLOMBERIE - ST-DIZIER
- BARBIER ETIENNE - PEINTURE - CHAUMONT
- MOUSSA MOHAMED - PREPARATION DE PLATS A EMPORTER, ROTISSERIE - ST-DIZIER
- EURL DELPHINE COIFFURE - COIFFURE MIXTE EN SALON - JOINVILLE
- SARL LE CAPRI - PIZZERIA - ST-DIZIER
- CARRE MURIEL - RESTAURATION D'OBJETS D'ARTS DONT TABLEAUX - JOINVILLE
- SARL CENTRUM PNEUS - REPARATION AUTOMOBILE - VALCOURT
- EURL ANJUCA - BLANCHISSERIE DE DETAIL - CHAUMONT
- CHEVALIER BERNARD - IMPLANTATION D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET DE CHARPENTES METALLIQUES - MARCILLY-EN-BASSIGNY
- SARL AM2D - PLOMBERIE SANITAIRE - LANGRES
- RABET STEPHANE - LINGE DE MAISON ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT - CUSEY
- BREDEMESTRE SEBASTIEN - NETTOYAGE, RAVALEMENT DE FACADES - ST-DIZIER

CESSATIONS D'ACTIVITE

- SANCHEZ PATRICIA - FABRICATION DE CREPES - ST-DIZIER
- LEBRETON YVES - ABATTAGE D'ANIMAUX - VAL DE MEUSE
- MARSAC INGRID - COIFFURE A DOMICILE - BAYARD-SUR-MARNE
- OUDIN GILLES - COMMERCE DE DETAIL DE FLEURS - ROUVROY-SUR-MARNE
- SARL BLAISE ALU - FABRICATION ET POSE DE PORTAILS ET ARTICLES DE DECORATION - WASSY
- MION SIMONE - SANDWICHES, GAUFFRES, CREPES - ST-DIZIER
- TRAMPE GUY - REPARATION DE MACHINES AGRICOLES - BOLOGNE
- MARCILLE ALAIN - METALLERIE, SERRURERIE - CIRFONTAINES-EN-AZOIS
- CHODET JACKY - REP. ARTICLES ELECT. A USAGE DOMESTIQUE - ST-DIZIER
- LEGROS JACKY - CONSTRUCTIONS DE MAISONS INDIVIDUELLES - ROCHETAILLEE
- SARL IMPRIMERIE DU VALLAGE - IMPRIMERIE DE LABEUR - JONCHERY
- AVENIR AUTOMOBILE SA - REP. DE VEHICULES AUTO VENTE - CHAUMONT
- VAILLANT NATHALIE - COMMERCE DE DETAIL DE FLEURS - CHALINDREY
- GERBER DANIEL - INSTALLATION ELECTRIQUE - CHALINDREY
- BAUDIN JENNY - COIFFURE MIXTE EN SALON - CHAUMONT
- CHARDON LAURENT - REALISATION ET ENTRETIEN PLANTATIONS ORNEMENTALES - ROLAMPONT
- SARL COUTURIER-DROUOT - RESTAURATION RAPIDE - LANGRES
- FLEURY JACKY - TAXIDERMIE - WASSY
- HERBERT JEAN-PAUL - REVETEMENT DES SOLS ET DES MURS SECOND ŒUVRE - JOINVILLE
- BERARDIER STEPHANE - ENTRETIEN DE CHAUDIERES DOMESTIQUES - ROCHETAILLEE
- GENESTIER CLAUDE - SCIAGE A FACON - IS-EN-BASSIGNY
- KREIT JOSEPH - VANNERIE, SPARTERIE, TRAVAIL DE LA PAILLE - CUREL AUTIGNY
- GODART JEAN-CLAUDE - INSTALLATION ELECTRIQUE - MONTIER-EN-DER
- VIVIER CAMILLE - FAB. DE FROMAGES - CUSEY
- BOCHATON GERARD - STUDIO DE PHOTOGRAPHIE - ST-GESOMES
- BOLOT MICHEL - IMPRIMERIE DE LABEUR - JOINVILLE
- GERVAIS JACQUES - COMPOSITION ET PHOTOGRAVURE - NIJON
- GENY MICHEL - PLOMBERIE, COUVERTURE, ZINGUERIE - BOURBONNE-LES-BAINS
- SARL BDC SERVICES - TRANSFORMATION DU BOIS - LONGCHAMP
- SARL MECANISATION-TRAVAUX-SERVICES - TRAVAUX AGRICOLES ET LOCATION DE MATERIEL - LAFERTE-SUR-AUBE
- SIMON GILBERT - MENUISERIE - CHATEAUVILLAIN
- BRISARD THIBAUT - REP. ET VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE - JOINVILLE
- SARL PIZZA PRONTO - PIZZAS A EMPORTER - ST-DIZIER
- PRUNESTI ALEXANDRE - MAINTENANCE ET MATERIEL INFORMATIQUE - ST-DIZIER
- BOUZOUANE SARL - REP. AUTOMOBILE - CARROSSERIE, PEINTURE - MAIZIERES
- MALINGRE GERARD - INSTALLATION ET ENTRETIEN EN PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUMONT
- TACHE PATRICK - PREPARATION ET CUISSON DE PIZZAS, SANDWICHES... - ROCHES-SUR-MARNE
- PIERRONT ROBERT - REPARATION DE MACHINES AGRICOLES - VAL-DE-MEUSE
- COLLIN ROBERT - MENUISERIE BOIS - ECLARON-BRAUCOURT-STE-LIVIERE
- GUILLAUME GERARD - PEINTURE DE BATIMENT - ENFONVELLE
- VILLEDIEU CHRISTIAN - RESTAURATION DE MEUBLES - JOINVILLE
- MICHEL LOIC - REPARATION AUTOMOBILE - BOURMONT
- OLLMAN JULES - MACONNERIE GENERALE - FRESNES SUR APANCE

Repreneurs cherchent entreprise

Afin de faciliter le rapprochement entre les repreneurs potentiels d'entreprises artisanales et les cédants, nous ouvrons cette nouvelle rubrique.

Actuellement, nous sommes sollicités pour :

- une boulangerie, si possible sans salarié
- une entreprise de plomberie - chauffage
- une menuiserie - ébénisterie, sans salarié

- une menuiserie, avec salariés
- un salon de coiffure (région de Chalindrey)

Si vous-même souhaitez céder votre affaire, n'hésitez pas à nous contacter :

Jean-François Polette

Tel : 03 25 32 19 77 / Fax : 03 25 88 04 44

E-mail: cm.langres@cm-haute-marne.fr

ÊTRE À VOS CÔTÉS, c'est aussi

évaluer et répondre à l'intégralité de vos besoins.

• MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

→ Assurez la continuité de votre activité en cas de sinistre (envoi de prestataires 24h/24, 7j/7, remise d'un chèque d'acompte et indemnisation sous 48 h maximum dès réception de votre accord).

• PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

→ Maintenez votre niveau de vie à tout moment grâce à nos assurances Complémentaire Santé, Prévoyance et Retraite, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

• ASSURANCE AUTO

→ Choisissez une assurance sur mesure qui inclut l'Assistance 0 km avec prêt d'un véhicule si nécessaire.

• VIE PRIVÉE

→ Habitation, épargne, assurance scolaire... Protégez également votre vie privée avec les assurances MAAF.

Pour rencontrer un conseiller en clientèle Professionnelle et obtenir gratuitement une étude personnalisée.

→ Appelez le **N° Indigo 0 825 325 350**

0,12€ TTC/mn à partir d'un poste fixe



www.maaf.fr

la référence qualité prix

Vous souhaitez transmettre votre entreprise et votre savoir-faire ?



Entreprises à Reprendre

<http://www.apcm.com/bnoa>

Soyez présents sur Internet grâce à la Bourse Nationale des entreprises Artisanales.

Contactez-nous : Jean-François Polette

tél : **03 25 88 53 79**



Métiers

Revue Bimestrielle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne
9, rue Decrès 52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 32 19 77 - Fax : 03 25 32 89 50
e.mail : cm.chaumont@cm-haute-marne.fr
Directeur de la publication : Patrick VIARD
Imprimerie Belle Page, 52800 NOGENT
N° ISSN 1242 2428